

# **Les prisonniers français du Viet Minh : rééducation improvisée ou « crime contre l'humanité » programmée ?**

dimanche 15 juin 2008, par [BROCHEUX Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 28 septembre 2007).

**Contribution présentée au 3<sup>e</sup> congrès du Réseau Asie-IMASIE, Paris, 26-27-28 septembre 2007, T3, A14, Prisonniers de guerre dans l'Asie orientale du 20<sup>e</sup> siècle.**

Sommaire

- [I. Caractères spécifiques \(...\)](#)
- [II. La captivité : où ? \(...\)](#)
- [III. Les mémoires et les \(...\)](#)

## **Introduction**

En 1991, " l'affaire Boudarel " porte sur la place publique le sort douloureux et tragique des 36 979 soldats français de toutes origines « disparus et présumés prisonniers » alors que la guerre d'Indochine s'était effacée de la mémoire des Français depuis 1954-1955. Environ 60% de ces prisonniers moururent en détention (le taux atteignit 90% pour les 1 900 prisonniers capturés sur la Route coloniale n°4 en 1950 et 70% des 10 000 prisonniers de Dien Bien Phu, 1954) ; les souvenirs de cette captivité de guerre ont été maintes fois rappelés par d'anciens combattants français et des civils dans des livres (environ 24) publiés entre 1969 et 2007. Cependant il faut attendre la victoire des communistes dans toute la péninsule indochinoise en 1975 et surtout la vague mémorielle qui a balayé la France dans les années 1980-1990 pour que les médias se mobilisent et que l'opinion s'émeuve sur ce que certains n'hésitent pas à qualifier de « crime contre l'humanité » voire de « génocide ».

G. Boudarel, un enseignant français, avait choisi de passer du côté de la résistance vietnamienne où pendant une année il accepta d'être propagandiste (et non commissaire politique comme il est écrit partout) afin de « rééduquer » ses compatriotes prisonniers pour en faire des « combattants de la paix » et des anticolonialistes. Il revint en France en 1968 en bénéficiant d'une loi d'amnistie votée en 1966 [3]. Mais lorsque les anciens combattants rassemblés en une Association des anciens prisonniers d'Indochine (ANAPI) revendiqua la reconnaissance de la nation et le statut de prisonniers ayant subi des conditions de détention analogues à ceux des déportés de la Seconde guerre mondiale, G.B identifiable à tous moments depuis 1968, se révéla une cible idéale. Il fut livré à la vindicte publique en étant accusé d'avoir déserté et surtout d'avoir infligé des tortures allant jusqu'à la mort. Après une succession de sept procès où l'accusation initiale fut ramenée à celle d'avoir pratiqué la « torture morale » et négligé le sort des prisonniers au point d'en laisser mourir sans les secourir, le tribunal prononça un non-lieu (1997).

Indépendamment de cette "affaire" et de son dénouement, le caractère massif des décès dans les camps soulève des interrogations quant au traitement que les prisonniers ont subi et par conséquent

quant à la politique que le gouvernement de la République démocratique du Vietnam avait défini (si tant est qu'il en ait défini une) et pratiqué à leur égard. La réponse à ces questions nécessite que soient rappelés au préalable les caractères et les dimensions du conflit politique et militaire qui opposa Français et Vietnamiens (et d'autres Indochinois) de 1945 à 1954. Après la capitulation du Japon, la guerre débuta dès le débarquement des premières unités militaires françaises en septembre 1945 ; une trêve, émaillée d'incidents sanglants, fut instaurée par les accords franco-vietnamiens du 6 mars 1946 et fut rompue le 19 décembre 1946 par une offensive vietnamienne.

## **I. Caractères spécifiques de la guerre d'Indochine**

1. Il n'y eut pas de déclaration de guerre : les Vietnamiens appellent le conflit la « guerre de résistance » (contre la reconquête française), les Français parlent d'« opérations de police » ou de « pacification » si bien que le colonel Robert Bonnafous [2] (lui même ancien prisonnier) la qualifie de « *guerre coloniale... dans laquelle on ne veut pas reconnaître à l'adversaire la qualité de belligérant. De ce fait dans ce conflit, la France ne trouve pas d'interlocuteurs valables* ». Une des conséquences est que le gouvernement de la République démocratique du Vietnam qui dirigea la résistance, ne signa que très tardivement (1954) la convention de Genève sur les prisonniers de guerre.

2. Mais la conséquence la plus importante que la guerre coloniale porta en elle fut d'ordre psychologique : la captivité inversa le rapport dominants-dominés, les maîtres se trouvèrent à la merci de ceux qui, hier, étaient soumis à la domination française. Ainsi, la condition de captif fut aggravée par une humiliation à rebours parce que les « cours politiques » mettaient l'accent sur les crimes de la domination et exigeaient des prisonniers la reconnaissance de l'oppression coloniale. Il est rapporté que dans certains camps, l'accusation d'opresseurs ou de criminels de guerre était proférée par des colonisés du corps expéditionnaire (Sénégalais ou Nord africains) auxquels était dévolu le rôle d'accusateurs. « Perdre la face » n'était plus une spécificité asiatique...

Ce renversement de la hiérarchie socio- raciale (socio-ethnique si l'on préfère) et politique - la hiérarchie coloniale - est, à mon avis, au cœur de la question des prisonniers car il explique qu'ils, et notamment les officiers, aient été particulièrement sensibles au traumatisme psychologique du traitement infligé. Sans doute avons nous la plus grande difficulté à imaginer ce que fut la situation de perdant pour un certain nombre d'entre eux qui combattirent dans les Forces françaises libres ou dans la résistance intérieure et qui libérèrent la France de l'occupation allemande. Leur passé héroïque était un point vulnérable que les propagandistes vietminh exploitaient au maximum.

3. Ce qui était une résistance nationale armée prend la tournure d'un conflit idéologique. Elle évolue conformément à celle des relations internationales en s'emboîtant dans la dite Guerre froide. Dans un fond enchaîné, la guerre de reconquête coloniale se confond avec la croisade contre le communisme de même que la guerre de libération nationale est présentée comme la guerre anti-impérialiste et anticapitaliste.

4. À la guérilla succéda une guerre partiellement conventionnelle (parce qu'elle n'excluait pas totalement la guérilla), une guerre de mouvement où furent engagées des masses de fantassins, des troupes aéroportées et des armes lourdes . Cette mutation s'opéra à partir de l'année 1950 lorsque les armées chinoises victorieuses atteignirent la frontière du Tonkin. Dès lors, la Chine populaire devint un "sanctuaire" et apporta un soutien logistique d'importance assorti d'une influence idéologico-politique grandissante à laquelle répondit une implication proportionnelle des États Unis dans la péninsule indochinoise.

## **II. La captivité : où ? quand ? comment ?**

L'armée populaire vietnamienne gagne sa première grande bataille dite de la RC4 ou "bataille des frontières" en octobre 1950. Alors qu'auparavant le nombre des prisonniers était très faible pour la simple raison que les unités de guérilla ne faisaient pas de prisonniers, à partir de 1950-1951, le dit Viet Minh est submergé par un afflux soudain de captifs qui se comptent par milliers et plus tard par dizaines de milliers. R. Bonnafous observe que « *le Viet Minh rapidement débordé improvise localement la détention qui se présente comme un fardeau dans la guerre révolutionnaire qu'il entend mener* » (op. cit., p.23). Un des prisonniers de la RC4 nous a donné un récit sous forme de chronique de la marche forcée qu'il accomplit dans la montagne et qui décrit l'état d'impréparation et la pagaïe qui régnait sur le parcours [4]. Lorsque le camp n°1 est officialisé en 1951, faute d'avoir résolu le problème logistique, les Vietnamiens libèrent plusieurs prisonniers de façon anticipée, après des négociations où il s'avère que les Vietnamiens ne savent pas toujours où se trouvent leurs prisonniers (R. Bonnafous, p.45). En 1954, il y avait environ 130 camps « *implantés dans les zones difficiles d'accès, la plupart du temps insalubres, là où les possibilités d'incursion des forces françaises étaient faibles en raison de l'éloignement... Les plus importants se trouvaient au Tonkin non loin de la frontière chinoise, dans le bassin de la Rivière Claire ...[auquel il faut ajouter le Thanh Hoa et la région de Vinh, plus au sud, P.B]. Les conditions de vie se caractérisent par la précarité absolue et l'absence de tout ce qui est nécessaire à la survie d'un Européen...les carences alimentaires, la dénutrition, la nourriture très insuffisante en quantité et en qualité, tout concourt à créer un état sanitaire déplorable...La plupart du temps, le camp ne possède ni médecin ni médicaments... et la mortalité est très élevée...* »[8]. Les prisonniers du corps expéditionnaire ne sont pas les seuls à souffrir des conditions climatiques, alimentaires et sanitaires très sévères, les combattants Vietnamiens en pâtissent également, mais pour eux les conditions générales sont améliorées par l'aide massive des Chinois à partir de 1951.

## **III. Les mémoires et les interprétations**

Les opinions sont partagées sur les causes de l'hécatombe qui a fauché les 2/3 des effectifs de prisonniers français : pour les uns, les conditions naturelles aggravées par l'impréparation si ce n'est l'incurie du Viet Minh, sont responsables de la mortalité. Pour d'autres (notamment ceux qui ont mené campagne contre G.Boudarel) les causes humaines sont déterminantes, pour le général de Sesmaisons « *à l'instar de tous les pays communistes, URSS et Chine en particulier, le lavage de cerveau fut pratiqué dans la plupart des camps de prisonniers du Viet Minh. les modalités varièrent en fonction des zones géographiques, des périodes de la guerre et des origines de la population carcérale : européenne, nord africaine, africaine subsaharienne, asiatique. Il eut sur les détenus un impact psychologique certain et causa la mort d'un grand nombre d'entre eux* » [8] . Le colonel Bonnafous dénonce « *une politique doctrinaire aussi meurtrière que les maladies et les mauvais traitements* » [2].

Il est établi que le Viet Minh a suivi le conseil du général chinois Chen Geng , chef de la mission militaire chinoise, qui recommandait un traitement politique des prisonniers, en clair la « rééducation » que les communistes chinois pratiquaient déjà chez eux. La libération était promise aux prisonniers qui adhéraient aux mots d'ordre « *paix au Vietnam* » et « *rapatriement du corps expéditionnaire* » et qui acceptaient de signer des pétitions en ce sens ou des lettres de reconnaissance envers la « *clémence du président Ho Chi Minh* », le tout assorti de mea culpa de mercenaires de l'impérialisme. Il s'ensuivit un jeu de donnant donnant auquel des prisonniers eux mêmes (J-J Beucler [1], de Sesmaisons [8] entre autres) se sont prêtés et qui fut parfois ressenti comme un marché de dupes pour les prisonniers, sans compter que certains chefs de camps se livrèrent à un chantage cruel en diminuant ou en augmentant les rations alimentaires et en

multipliant les corvées afin de faire plier les captifs. Quoiqu'il en soit, pour R. Bonnefous « *le Viet Minh réalise une double opération de propagande en libérant des prisonniers blessés et malades puis ceux qu'il pense avoir retournés* » [2]. Au total, de 1947 à 1953, 3 563 prisonniers furent libérés [2], la suspicion pesa sur un certain nombre d'entre eux qui virent leur carrière bloquée ; Y. de Sesmaisons fait allusion à une forme de macarthysme vis à vis des anciens prisonniers[8]. Quant aux prisonniers d'origine indochinoise considérés comme des traîtres, on sait peu de choses sur eux sinon qu'ils furent maintenus en captivité dans des conditions longtemps très sévères (jusqu'aux environs de 1973) comme en témoigne la douloureuse histoire de Huynh Ba Xuan [5]

Conclusion : le taux de mortalité très élevé dans les camps de prisonniers français du Viet Minh n'est pas le résultat d'un génocide (entendu comme élimination programmée d'un groupe humain) ni celui d'un massacre intentionnel à grande échelle. Le traitement psychologique des prisonniers (une forme de torture morale) a potentialisé un milieu naturel tropical pathogène, pour les Européens en particulier [9], mortifère en lui même, alors que leurs geôliers ne maîtrisaient pas une situation dont ils n'avaient prévu ni l'ampleur ni la rapidité. Néanmoins, tous les prisonniers (excepté quelques uns comme le lieutenant de Sesmaisons ) qui ont écrit leurs mémoires n'ont retenu de leur captivité que le « viol des consciences » aggravé par les privations de nourriture et les mauvais soins si ce n'est l'absence voulue de soins médicaux. Cela conduit le colonel Bonnafous, qui s'est pourtant efforcé à l'objectivité dans sa thèse [2], à se demander si le Viet Minh n'avait pas envisagé le génocide des prisonniers du Corps expéditionnaire français.

## **Bibliographie et Notes**

1. BEUCLER Jean Jacques, *Quatre années chez les Viets*, Paris, Lettres du Monde, 1977. ( J-J Beucler prit l'initiative de dénoncer G. Boudarel au cours d'un colloque sur le Viet Nam tenu à Paris, au Sénat en 1991).
2. BONNAFOUS Robert, *Les prisonniers de guerre du CEFEO dans les Camps Viet Minh*, Paris, Éditions des écrivains, 2000, 367 p. (thèse de doctorat soutenue à l'université Paul Valéry, Montpellier). Il fut le ou l'un des fondateurs de l'ANAPI.
3. BOUDAREL Georges, *Autobiographie*, Paris, Éditions Jacques Bertoin, 1991.
4. GOELDHIEUX Claude (alias Bergerat), *Quinze mois prisonnier chez les Viets*, Paris, Julliard 1953 (le premier récit d'un prisonnier et aussi le plus distancié).
5. GRAS Yves Gal, *La guerre d'Indochine*, Paris, Édit. Denoël, 1992 . (Préférer cette édition révisée et enrichie à la première publiée chez Plon en 1979).
6. HUYNH Ba Xuan, *Oublié vingt ans dans les goulags Viet-Minh, 1953-1976*, Paris, L'Harmattan, 2003. Officier français, HBX fut pourtant, volontairement ou involontairement, oublié par la Commission d'échanges des prisonniers.
7. Ky Thu, *Rappel d'un passé douloureux. Souvenirs sur le camp n°1 des officiers français*, traduction française , Hanoï, Éditions Thê gioi, circa 2000.  
L'auteur donne sa version de la période où il fut le chef du camp n°1, il raconte ses discussions avec les officiers français, publie de nombreuses lettres de ceux ci et son récit témoigne d'un dialogue qui s'était instauré entre lui et des officiers français.
8. SESMAISONS de, Yves, Gal, « le temps de guerre », sur le site internet de l'ANAPI, p.1. Le Cl Bonnafous recense 106 camps, 14 hôpitaux, 1 centre de repos mais il évalue à 10 000 les Vietnamiens incarcérés dans des camps de rééducation (*op.cit*). Y. de Sesmaisons fait le récit de sa captivité « Cai Bat et cai phen » dans *Les soldats perdus. Prisonniers en Indochine. 1945-1954*,

Paris, Indo Éditions, 2005, p. 17-47.

9. TRAN Ngoc Nhuan, *Doi quan ngu. Ky Uc* (Souvenirs d'une vie de soldat) Los Alamitos Ca/USA, Xuan Thu, s.d. Témoignage très intéressant parce qu'émanant d'un ancien jeune officier de l'Armée nationale vietnamienne, dite baodaïste, qui devint officier supérieur puis sénateur de la République du Viet Nam (Sud Viet Nam) Aujourd'hui il vit aux Etats Unis où il s'est réfugié après 1975. Capturé pendant l'opération Atalante (Centre Viet Nam) dans l'été 1954 alors que la bataille de Dien Bien Phu avait commencé, il fut incarcéré dans le même camp que les soldats français. Il écrit « *De nombreux prisonniers européens moururent ( « une centaine en trois mois ») à cause du « climat et de la nourriture »* auxquels ils ne parvenaient pas à s'acclimater (p.186). L'expérience qu'il relate montre que le traitement des prisonniers du Viet Minh variait selon les lieux et les phases de la guerre d'Indochine.

*Note sur la bibliographie :*

Il existe une bibliographie presque exhaustive dans *La guerre « française » d'Indochine (1945-1954. Les sources de la connaissance. Bibliographie, filmographie, documents divers, sous la direction d'Alain Ruscio, Paris, Éditions les Indes savantes, 2002, 1174 pages. Il en existe une autre sur le site Internet de l'ANAPI : [http://www.anapi.asso.fr/fr\\_Prisonniers-du-Viet-minh\\_23.htm](http://www.anapi.asso.fr/fr_Prisonniers-du-Viet-minh_23.htm)*